

HEUREUX RÉSULTAT D'UN PÈLERINAGE

—
Saint-Jérôme du Lac Saint-Jean.

Depuis près de deux ans je souffrais d'une maladie étrange qui m'empêchait de digérer toute nourriture pesante et me privait de toute force. Je ne pouvais lever aucun fardeau sans ressentir une prostration de forces qui ne me permettait aucun mouvement. Les médecins se déclaraient impuissants à contrôler le mal.

Le 7 août 1888, j'entrepris le pèlerinage au sanctuaire vénéré de Sainte-Anne de Beaupré. Aussitôt je me sentis guéri. Cependant, je redoutais les illusions, et je ne voulus pas témoigner de ma guérison sans avoir essayé mes forces aux ouvrages que je ne pouvais pas faire auparavant. Il y a un an que j'ai fait mon pèlerinage, et la maladie, disparue le 7 août de l'an dernier, n'est pas revenue. Bien plus, les ulcères que j'avais sur le corps ont disparu de même, grâce à l'eau de la bonne sainte qui a été le seul remède employé. J'ai donc mille fois raison de louer et de bénir cette bonne mère, et je serais heureux si ces faveurs qu'elle m'a recordées pouvaient ranimer la dévotion de mes compatriotes et leur inspirer une nouvelle confiance.

Je vous prie de remarquer que mes abcès ont disparu aussitôt après mon retour de Sainte-Anne.

Au mois de mai dernier, je fus pris d'un mal de dents terrible que le médecin s'avouait impuissant à guérir. J'allai trouver mon curé qui me conseilla de me recommander à la bonne sainte Anne. Cette grande sainte fut plus puissante que le médecin. Elle exauça ma prière, et depuis ce temps je n'ai plus souffert de ce mal.

Nous, prêtre, curé de Saint-Jérôme, soussigné, certifions que M. Basile Néron, l'heureux protégé de la bonne sainte Anne, est en tout digne de foi, et que l'on peut regarder sa déclaration, ci-contre, comme basée sur la plus stricte vérité. De notre côté, nous